

Fonctionnement et mode de paiement

Inscriptions golf interscolaire



2017-2018

Déroulement de la période d'inscription : 8 au 14 septembre 2017

Fonctionnement:

On se procure une feuille d'inscription pour l'activité golf, on prend connaissance de ce que l'activité implique, on remplit la dite feuille, on la fait signer par nos parents, on y joint le paiement et on remet le tout à M. Éric Pouliot.

Où se procurer une feuille d'inscription :

Au bureau de M. Éric Pouliot, auprès de M. Pascal Girard, sur le **portail** sous la rubrique documents Loisirs-sports ****Golf interscolaire 17-18**** ou sur le **site internet de l'école, esdp.ca**.

Où remettre l'inscription : Au bureau de M. Éric Pouliot ou à M. Pascal Girard.

Coût :

Le coût de l'activité est inscrit sur la feuille d'inscription et celui-ci n'est aucunement remboursable.

Mode de paiement :

- Chèque au nom de la Commission scolaire de Charlevoix avec le numéro de fiche de l'élève spécifié en bas à gauche du chèque. On remet le ou les chèques avec la feuille d'inscription.
- Possibilité de payer en plus d'un versement et de faire des chèques post-datés
(max. : 12 janvier 2018)

Date limite pour la remise de la feuille d'inscription et le paiement :

Pour que l'inscription soit considérée, nous devons recevoir la feuille d'inscription signée par les parents et le paiement lui-même **avant 16h00 le jeudi 14 septembre 2017.**